

COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES  
GENERAL SECRETARIAT

PRESS RELEASE

11771/81 (Presse 170)

748th meeting of the Council  
- Agriculture -  
Brussels, 15 December 1981

President: Mr Peter WALKER  
Minister for Agriculture  
of the United Kingdom

The Governments of the Member States and the Commission of the European Communities were represented as follows:

Belgium:

Mr Albert LAVENS  
Minister for Agriculture

Denmark:

Mr Bjarne WESTH  
Minister for Agriculture

Germany:

Mr Josef ERTL  
Federal Minister for Food,  
Agriculture and Forestry

Greece:

Mr Costas SIMITIS  
Minister for Agriculture

France:

Mr André CELLARD  
State Secretary,  
Ministry of Agriculture

Ireland:

Mr J. O'MAHONEY  
Secretary-General,  
Ministry of Agriculture

Italy:

Mr Giuseppe BARTOLOMEI  
Minister for Agriculture

Mr Bruno ORSINI  
State Secretary,  
Ministry of Health

Luxembourg:

Mr Camille NEY  
Minister for Agriculture,  
Viticulture, Lakes, Rivers  
and Forests

Netherlands:

Mr Jan de KONING  
Minister for Agriculture and  
Fisheries

United Kingdom:

Mr Peter WALKER  
Minister for Agriculture,  
Fisheries and Food

Mr Alick BUCHANAN-SMITH  
Minister of State,  
Ministry of Agriculture,  
Fisheries and Food

For the Commission:

Mr Poul DALSAGER  
Member

ACP SUGAR

The Council studied the mandate for the Commission to continue negotiations with the ACP States on the guaranteed price for preferential sugar for the 1981/1982 delivery period and discussed various possible solutions to this question.

At this stage the Council did not reach agreement on the Commission's proposals for amending the negotiating mandate and applying the compensation system for storage costs to this sugar.

BEEF AND VEAL

With regard to imports of beef and veal and male bovine animals into the Community, the Council discussed a group of measures relating to:

- The Commission proposal on the opening, allocation and administration of a Community tariff quota for frozen beef and veal for 1982;
- the proposals for estimates of:
  - = beef and veal for the processing industry for the period from 1 January to 31 December 1982
  - = young male bovine animals weighing 300 kg or less intended for fattening for the period from 1 January to 31 December 1982.

As the Council was unable to take a decision on this matter at this stage, it will resume examination of this question at the earliest opportunity.

PROGRESS IN THE VETERINARY SECTOR

The Council took note of the Permanent Representatives Committee's report on progress in the veterinary sector. In this connection it noted the agreements in principle which had already been reached at Chief Veterinary Officers level, in particular, with regard to the continuation of the eradication programmes for brucellosis, tuberculosis and bovine leucosis, together with certain derogations from brucellosis and import arrangements from third countries.

The Council also held a discussion on some of the unreserved problems in this important area.

INCOME SUPPORT MEASURES FOR FARMERS IN FRANCE

The Council heard a statement by the French representative on the measures being considered by the French government to support the income of farmers in France.

Several of the delegations voiced their comments and misgivings about the measures and expressed the hope that the Commission would examine their effect and report to the Council at the earliest opportunity.

15.XII.81

PROBLEMS OF MANIOC AND OTHER CEREAL SUBSTITUTES

The Council heard a report given by Commissioner DALSAGER on progress in the negotiations with regard to the unbinding of manioc in the GATT and the general problems of cereal substitutes. It emerged that the progress made in the negotiations should make it possible to stabilize all of the Community's imports of manioc from Thailand and the GATT countries at a progressively slightly lower level over the next few years.

After a brief discussion of the report, it was agreed that the Commission would shortly submit a written statement to the Council, accompanied, if need be, by appropriate proposals.

PRODUCTS USED IN FEEDINGSTUFFS - SYNTHETIC PROTEINS

The Council discussed in detail the problems still raised by the question of allowing certain synthetic proteins to be used in feedingstuffs. It will return to this matter at a later date.

15.XII.81

PRODUCER GROUPS AND ASSOCIATIONS THEREOF IN THE COTTON SECTOR

The Council discussed the problems arising in connection with the proposal for a Regulation on producer groups and associations thereof in the cotton sector. The proposal aims to supplement - on the basis of the provisions of Protocol No 4 to the Act of Accession of Greece - the Community arrangements applicable to cotton, by granting aid for the establishment of producer groups and for certain investments, in particular for harvesting machines, which might be made by them.

Following its discussions, the Council asked the Special Committee on Agriculture to give priority to this matter, taking account of the guidelines worked out by the Council, so that a decision could be reached as soon as possible.

INTEREST RATE SUBSIDIES

The Council noted that the Commission had just submitted to it two proposals:

- on the level of the interest rate subsidy laid down in Directive 72/159/EEC;
- amending Decision 76/402/EEC on the level of the interest rate subsidy, provided for by Directive 72/159/EEC on the modernization of farms, to be applied in Italy

It asked the Special Committee on Agriculture to study these two proposals.

VARIOUS DECISIONS

Other agricultural decisions

The Council adopted, in the official languages of the Communities:

- Regulations

- = amending Regulation (EEC) No 652/79 on the impact of the European monetary system on the common agricultural policy;
- = fixing the activating prices for table wines for the period 16 December 1981 to 15 December 1982;
- = amending for the fourth time Regulation (EEC) No 351/79 concerning the addition of alcohol to products in the wine sector;
- = extending Regulation (EEC) No 1145/81 laying down general rules for the application of the minimum price for table wine;
- = amending for the fourth time Regulation (EEC) No 355/79 laying down general rules for the description and presentation of wines and grape musts
- = fixing for 1982 the quantity of oil seeds and vegetable oils in respect of which the Hellenic Republic is authorized to apply a system of import controls;
- = amending Regulation (EEC) No 2771/75 on the common organization of the market in eggs;
- = fixing for the 1982-1983 milk year the guideline figure for the fat content of standardized whole milk imported into Ireland and the United Kingdom.

- Directives

- = extending the period of validity of derogations relating to brucellosis guarantees in trade in certain bovine animals as provided for in Article 7(1)C of Directive 64/432/EEC;
- = amending Directive 76/625/EEC concerning the statistical surveys to be carried out by the Member States in order to determine the production potential of plantations of certain species of fruit trees.

The Council also adopted, in the official languages of the Communities, the Regulation on interim measures concerning the application of the Agreements on cheese with the Republic of Austria and the Republic of Finland.

Fisheries

The Council adopted, in the official languages of the Communities, Communities, Regulations:

- fixing the guide prices for the fishery products listed in Annex I A and C to Regulation (EEC) No 100/76 for the 1982 fishing year;
  - fixing the guide prices for the fishery products listed in Annex II to Regulation (EEC) No 100/76 for the 1982 fishing year;
  - fixing the intervention prices for fresh or chilled sardines and anchovies for the 1982 fishing year;
  - fixing the Community producer price for tunny intended for the canning industry for the 1982 fishing year.
-

Bruxelles, le 14 decembre 1981  
Note BIO(81)494 aux Bureaux Nationaux  
c.c. aux membres du Groupe du Porte-Parole

433

PREPARATION CONSEIL AGRICOLE (M. Wegter)

Le Conseil agricole se reunira ce mardi pendant toute la journee pour traiter un ordre du jour comprenant divers points Le probleme principal sur lequel les Ministres devront trouver un accord concerne le secteur du sucre et notamment la modification eventuelle du mandat de negociation de la Commission avec les pays ACP concernant le prix garanti du sucre brut en provenance de ces pays a partir du 1er juillet de cette annee. Une telle modification peut etre acceptee par toutes les delegations a l'exception de la delegation britannique qui conditionne son accord a l'adoption par le Conseil d'une proposition de la Commission visant l'exclusion du sucre ACP importe dans la Communaute du systeme de perequation des frais de stockage. Une telle modification du reglement de marche concerne constituerait en effet une compensation en faveur des raffineurs britanniques, le raffinage de ces entreprises etant negativement affecte par l'augmentation eventuelle du niveau du prix garanti du sucre ACP. Sur la base des travaux deja effectues au sein du Conseil Affaires Generales du 8.12.1981, la seule voie possible pour aboutir a une solution semble etre une compensation temporaire en faveur des raffineurs britanniques portant sur la campagne actuellement en cours, toute decision relative a la modification definitive du reglement de base a partir de la prochaine campagne restant a definir dans le cadre des negociations prix agricoles 1982/83.

Un autre point ou un accord s'impose concerne le secteur de la viande bovine et notamment :

- la repartition du contingent pour la viande congelee en 1982
- les bilans estimatifs pour l'annee 1982 relatifs aux besoins d'importations de viande bovine destinee a l'industrie de transformation d'une part et les jeunes bovins destines a l'engraissement d'autre part.

En ce qui concerne le contingent GATT, les Ministres doivent se prononcer notamment sur la partie de ce contingent destinee a la Grece. Afin de pouvoir satisfaire ce pays, sans devoir augmenter le volume global du contingent, la Commission a suggere a titre de compromis de faire accepter une repartition prevoyant l'octroi de 6% du total a la Grece et, en supplement (mais en dehors du contingent GATT), la livraison d'un certain volume a fixer de viande congelee en provenance de stocks communautaires dans le cadre du schema "viande sociale". Une telle decision pourrait etre prise par la Commission apres avis du Comite de Gestion.

Quant aux bilans estimatifs, ou la Commission a propose, comme l'annee passee, 60.000 tonnes, France et Irlande ont emis des reserves en ce qui concerne une telle proposition, ces delegations ayant demande de ne plus prevoir des importations de viande congelee destinee a la transformation pour l'annee 1982. Un compromis doit donc etre trouve entre ces dernieres positions et la majorite des autres delegations qui peuvent accepter les propositions de la Commission. Pour le bilan estimatif relatif aux jeunes bovins males, le probleme principal concerne les exigences des delegations hellenique et italienne qui ont estime le chiffre propose par la Commission (220.000 tetes) comme etant insuffisant.

**Autres points de l'ordre du jour:**

**- Secteur du coton**

Dans le cadre du protocole n° 4 de l'acte d'adhésion de la Grèce à la Communauté, la Commission a fait une proposition de règlement prévoyant un régime communautaire en ce qui concerne les groupements de producteurs et leurs unions dans le secteur du coton. Malgré de bons progrès enregistrés en ce domaine grâce aux travaux préparatoires du Comité Spécial Agriculture, certains éléments essentiels de ces propositions restent encore en litige notamment en ce qui concerne le volume des aides au démarrage et les aides d'investissements ainsi que le taux de financement de ces aides par le budget communautaire.

**- Produits utilisés dans l'alimentation des animaux**

Neuf délégations ont pu accepter une proposition de directive qui achève pratiquement la réglementation communautaire en ce qui concerne l'alimentation des animaux. La directive qui prévoit des dispositions à l'égard de l'emploi des bioprotéines dans cette alimentation a jusqu'ici rencontré une réserve ferme de la part de la délégation italienne qui a présenté de nouvelles requêtes (entre autres l'introduction de certaines levures spécifiques) qui ne sont pas acceptables pour les autres délégations.

**- Importations de manioc**

La Commission fera un rapport sur l'état des négociations qu'elle a entamées avec les membres du GATT fournisseurs de manioc et notamment avec l'Indonésie. Ces négociations se sont avérées nécessaires afin de pouvoir compléter les pourparlers déjà entamés avec le gouvernement Thaïlandais, ce dernier pays étant disposé à accepter un accord d'auto-limitation pour ses exportations de manioc, à la condition que les autres pays fournisseurs se déclarent également prêts à accepter certaines limites en ce qui concerne leurs livraisons vers la Communauté.

**- Problème vétérinaire**

Sans vouloir entamer un débat, le Conseil sera invité à prendre acte des progrès effectués, au niveau du COREPER, en ce qui concerne une série de mesures vétérinaires pour lesquelles une décision formelle pourrait être prise à un stade ultérieur après avis du Parlement Européen. Le Conseil sera également informé des progrès faits au COREPER sur certains autres dossiers pour lesquels un consensus ne s'est pas encore dégagé notamment pour la directive concernant les poules pondeuses en batterie.

Inities

M. SANTARELLI - COMEUR 10H15 ////



Bruxelles, le 15 decembre 1981.

Note BIO (81) 494 (suite 1) aux Bureaux Nationaux  
cc. aux Membres du Groupe du Porte-Parole

CONSEIL AGRICOLE (M. Vasey)

Au cours de la matinee, le Conseil a traite trois points :

- Sucre ACP

Aucun resultat. Si neuf delegations peuvent d'ores et deja accepter une augmentation du prix garanti de 8,5 %, la delegation britannique lie son acceptation a un accord sur la proposition de la Commission d'exclure le sucre ACP du systeme de perequation des aides au stockage. Les autres delegations pourraient accepter une solution ad hoc dans ce sens limitee a l'exercice en cours, mais refusent l'exemption permanente.

- Viande bovine

La Presidence a presente un compromis global couvrant la repartition du contingent GATT (maintien du sous-quota grec de 1.500 tonnes comme en 1981; la Grece recevrait toutefois 12.500 tonnes de viande d'intervention : boeuf social), le bilan pour les jeunes bovins (200.000 têtes avec possibilite de 35.000 têtes supplementaires) et le bilan pour la viande bovine destinee a la transformation (60.000 tonnes). Les delegations britannique, allemande et du Benelux ainsi que la Commission pourraient accepter ce compromis pour des raisons politiques, cad pour respecter les obligations internationales de la Communaute, mais les italiens et surtout les grecs ont regrette le caractere insuffisant des chiffres proposes, compte tenu de leurs besoins d'importations, tandis que les francais et irlandais les trouvaient excessifs, compte tenu du cout budgetaire des importations preferentielles. La presidence et la Commission ont evoque les consequences facheuses pour la Communaute sur le plan international si celle-ci ne parvenait pas a prendre les decisions necessaires pour le 1er janvier. A l'issue du debat, une possibilite d'accord s'est dessinee moyennant un leger ajustement des concessions en faveur de la Grece, et la Commission a ete chargee de mettre au point un nouveau compromis.

- Coton

Des contacts se poursuivent entre la Commission et les delegations grecque et allemande pour trouver une solution de compromis au probleme du financement des groupements de producteurs.

A suivre.

Amities,

M. Vasey. Comeur 16h ////



Bruxelles, le 16 decembre 1981.

Note BIO (81) 494 (suite 2 et fin) aux Bureaux Nationaux  
cc. aux Membres du Groupe du Porte-Parole

**FIN DU CONSEIL AGRICOLE (M. Vasey)**

Le Conseil n'a pu parvenir a un accord sur aucun des points a l'ordre du jour. Voici un resume des travaux :

- Viande bovine

Les delegations francaise et irlandaise n'ont pas pu accepter le nouveau compromis presente par la Commission, a savoir :

- 1) contingent GATT de 50.000 tonnes : Grece 2.250 t, Italie 14.415 t cad statu quo, reduction au prorata pour les autres Etats membres pour tenir compte de l'augmentation du quota grec. La Grece recevrait 11.450 t de boeuf d'intervention comme aide sociale.
- 2) Bilan "jeunes bovins" de 210.000 t dont 180.000 t pour l'Italie et 20.000 t pour la Grece, avec possibilite de 25.000 t supplementaires.
- 3) Bilan viande de transformation : 60.000 t donnees en deux tranches, avec prelevement de 45 % pour la deuxième tranche, du moins pour le 1er trimestre.

La Commission et la presidence ont souligne que si la Communaute ne parvient pas, pour la 2eme annee de suite, a prendre les decisions necessaires a la mise en oeuvre de ses obligations internationales avant le debut de l'annee, ceci pourrait remettre en cause la credibilite de la Commission dans les negociations internationales. M. Dalsager s'est explicitement refere a ce sujet au bilan viande de transformation pour lequel la Commission a propose 60.000 tonnes.

- Coton

Le Conseil a charge le CSA de reprendre l'examen de ce dossier qui aurait du faire l'objet d'une decision avant aout 1981, en vue de permettre une decision politique en janvier. Un compromis parait se dessiner sur la base d'une aide au demarrage analogue a celle dont beneficient les groupements de producteurs dans d'autres secteurs, assortie d'une aide specifique a l'investissement. Le taux de financement communautaire doit toujours etre tranche.

- Bioproteines

Le Conseil n'a pas pu adopter la proposition de directive concernant l'utilisation des bioproteines dans l'alimentation des animaux en raison de l'opposition italienne.  
DIS - Cette delegation veut non seulement obtenir l'exclusion de la liste des produits autorises des bioproteines produites a partir de levures du genre "candida", ce que les autres

delegations peuvent accepter a titre de compromis. Elle veut également que dans l'absence d'une decision positive du Conseil, ces produits ne soient plus autorises au niveau national dans les autres Etats membres, ce que ces derniers ne peuvent pas accepter. FIN DIS.

- Manioc

La Commission a fait un rapport oral sur les resultats de ses negociations avec l'Indonesie en vue d'un accord d'auto-limitation moyennant la deconsolidation de ce produit au GATT. Selon la Commission, il devrait etre possible, compte tenu de l'accord d'auto-limitation deja negocie avec la Thailande de stabiliser les importations totales de manioc a un niveau inferieur a 6 millions de tonnes. La delegation francaise juge que les resultats de la negociation avec l'Indonesie ne correspondent pas a l'objectif de stabilisation des importations.

-Aides nationales francaises

Plusieurs delegations (All, RU, It, Ir, Dk) ainsi que la Commission ont exprime leurs preoccupations a la suite des informations parues dans la presse relatives a de nouvelles aides francaises a l'agriculture. Ces delegations font valoir que de telles aides non seulement provoquent des distorsions de concurrence mais pourraient meme provoquer la renationalisation de la PAC (dixit M. Ertl). La delegation francaise a indique qu'il s'agit simplement d'une declaration d'intention et que les projets seront notifies a la Commission des qu'ils auront ete mis au point. M. Dalsager a revele que la Commission a adresse une lettre au gouvernement francais pour demander des eclaircissements. Il s'est declare optimiste quant au respect par le gouvernement francais de l'engagement pris a la suite de l'affaire de l'aide exceptionnelle au titre du maintien des revenus, cad de ne pas deroger aux organisations communes de marches.

- Cereales

La delegation francaise a exprime des reserves sur le projet de la Commission d'exiger la mention du pays de destination sur les certificats d'exportation afin de pouvoir surveiller les exportations vers les pays de l'Est. La Commission a fait valoir que ce projet releve du Comite de gestion.

- Bonification des taux d'interets

La Commission a annonce le depot de nouvelles propositions tendant a augmenter le niveau de bonification des taux d'interets dans le cadre de la directive relative a la modernisation des exploitations. Elle souhaite une decision rapide, afin que les nouveaux taux puissent s'appliquer a partir du debut 1982.

A l'issue de la reunion, M. Lavens, qui sera sans doute nomme ministre de l'agriculture dans le nouveau gouvernement belge, a rendu hommage a la maniere efficace et energique avec laquelle M. Walker avait mene les travaux du Conseil pendant la presidence britannique. C'est M. Lavens lui-meme qui aura la tache ingrate de presider le Conseil pour les six mois a venir.

Amities,  
Manuel Santae 111. Comeur 11h /////